

PV de l'Assemblée Générale Annuelle et Elective du CD 13 du 04 février 2017

- 1) Signature de la feuille d'émargement
- 2) Recueil du nombre des présents et comptabilisation pour voir si le quorum est atteint.

L'assemblée est présidée par Mme GERARDIN Elisabeth. en sa qualité de Présidente .Le secrétariat est assuré par Mme KORCHIA Annie.

La présidente constate que 13 clubs sur 30 sont présents ou représentés; le nombre total de voix est ainsi de 78 sur 116.

Le Quorum est atteint. La Présidente déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La Présidente ouvre la réunion à 14 h 40.

Le délégué à la Vie Associative et aux Sports de la Commune de St MARTIN DE CRAU souhaite la bienvenue aux clubs présents et précise que la mairie se félicite des très bonnes relations qu'elle entretient avec le club des archers St Martinois, toujours présents et qui assure un bon encadrement au niveau départemental.

Après le départ de l'élu délégué Elisabeth commence l'Assemblée Générale par :

1) La présentation du RAPPORT MORAL (joint au présent PV)

Elisabeth précise que cette AG est aussi une AG électorale puisque située après l'olympiade. Les membres du CD 13 seront donc élus par l'AG pour 4 ans. Elle fait le bilan de ces 4 années écoulées.

Cela se poursuit par le rapport des commissions :

*Commission Jeunes : Hugues (joint au PV)

- Bilan ARC 13 : Hugues explique les baisses de fréquentation de ces concours aussi bien des archers que des clubs participants.

- Bilan Spécial jeunes

Il remercie les clubs qui ont organisé ces concours et les membres du CD13.

- Challenges départementaux 2014/2015 :

2 Challenges par équipe de clubs ont été mis en place :

Salle
Fédéral

Le but de ces challenges est fédérer les clubs autour d'objectifs sportifs. L'expérience est à renouveler même si l'on a constaté une certaine désaffection pour cette initiative. Il faudrait responsabiliser les clubs et les entraîneurs pour qu'ils motivent les archers.

Aucune question n'est posée par les participants à l'AG.



- Stages sportifs : Jean présente le bilan des stages sportifs organisés par le CD 13 en 2016.

Les stages organisés ont eu pour but de toucher le maximum de public pratiquant le tir à l'arc.

- Adultes compétiteurs : 1 vendredi soir/mois. En 2015/2016 soit à ST Martin de Crau, soit un autre point.

Cette année : 2 points fixes dans chaque zone.

* St Martin de Crau : + de 10 personnes participantes

* Gémenos : 20 personnes régulièrement.

Il s'est donc avéré qu'avoir un point fixe par zone avait plus de succès ; cela concourait à fidéliser le public participant. Cette initiative contribuera au succès de ces stages dans la durée.

Les stages d'avril à juin sont organisés en extérieur.

- Stages jeunes :

* Stages jeunes compétiteurs : 4 stages organisés en mars et avril, octobre et novembre : de 4 à 20 archers y ont participé.

Les prochains seront organisés en mars et avril.

* Stages élites : Les archers y participent sur invitation du CD13 au vu des résultats. Ce sont les meilleurs jeunes du Département.

8 stages ont été organisés en 2016.

Les stages sont cloisonnés. Il ne peut y avoir de jeunes dans les stages adultes car il y aurait trop de monde, ce serait difficile à gérer en termes de niveau et de rythme de progression.

- Stages parcours : un stage s'est déroulé en mars 2016 à Gardanne : 8 archers « campagne » y ont participé.

Un autre à Auriol en avril 2016 : stage découverte d'un tir nature.

5 archers y ont participé.

Stage : à Peynier et archers du Lubéron.

- Stages participatifs : Apprendre à réparer des cibles : avril journée de réparation

*Commission Arbitrage : (joint au PV) Annie expose le bilan de la Commission arbitrage. Quelques chiffres, le rôle du PCDA, les interventions des arbitres sur les concours du 13, les arbitres formés et les stages graines d'arbitres.

Elle remercie les clubs qui ont accueilli ces stages. Le prochain aura lieu le 2 avril 2017. Le lieu est à déterminer.

*Commission communication : (joint au PV) Jean-Claude expose le bilan de la commission:



- Lancement de la « News letter » : Lettre d'information sur l'actualité du CD13 que l'on va poursuivre.

- Site Internet : succès. Chaque jour plus de visiteurs. On y trouve les mandats, les résultats des concours, les records, l'actualité récente.

- 1^{ère} soirée des champions organisée pour mettre à l'honneur les médaillés du Département lors des différents CF dans toutes les disciplines, aussi bien en individuel que par équipes.

Jean-Claude remercie les participants et les visiteurs du site et Hugues qui tient à jour le site du CD13.

*Commission matériel : (joint au PV) En l'absence de Max, Elisabeth en fait le bilan.

- Achat des peluches remises en récompense lors des changements de niveaux au cours des concours « Spécial jeunes ».

- Edition de nouveaux passeports du jeune archer : il a fallu mettre à jour la nouvelle nomenclature relative au passage de plumes et de flèches.

- Chronotir : batteries et chargeurs défectueux ont été changés. Le passage du matériel entre les clubs se déroule sans difficulté.

Le rapport moral est soumis au vote.

* Contre : 0

* Abstentions : 0

* Pour : tous les participants

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Présentation du rapport financier : (joint au PV)

Christophe expose le bilan financier de l'exercice.

Le vérificateur aux comptes expose les conclusions des vérificateurs aux comptes. Le contrôle s'est effectué sur un grand échantillonnage de factures. Toutes les pièces comptables ont été contrôlées. Jacqueline demande que pour les tickets de péage des déplacements de Jean, le total soit effectué pour une facilitation du contrôle. Aucune anomalie n'est constatée.

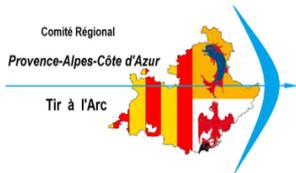
Le rapport financier relatif aux comptes de l'exercice est soumis au vote.

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Pour : l'ensemble des participants

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.



3) Changements des statuts :

Elisabeth précise que la FFTA a procédé à un changement de ses statuts et a adopté en octobre 2016 en réunion de bureau les articles des nouveaux statuts des Comités régionaux et départementaux. Les statuts ont donc été préparés par le CD13 depuis octobre 2016 afin de mettre en conformité ces anciens statuts avec ceux de la Fédération. La modification doit donner lieu à un vote en AG.

Annie présente les grandes lignes de ces changements. Il n'y a pas de révolution (interdiction de manifestation ou discussion discriminatoire, de signes ostentatoires, remplacement du terme « groupements sportifs » par « associations sportives », précisions des rôles du secrétaire et du trésorier, composition du comité directeur, représentation du CD13 à l'AG de la FFTA, etc). Le projet de nouveaux statuts a été envoyé aux clubs avant l'AG afin qu'ils en prennent connaissance.

Aucune question n'est soulevée sur ces modifications.

Il est procédé au vote quant à la modification des statuts à bulletin secret.

Résultats : OUI : 78
NON : 0

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

4) Election du nouveau comité Directeur :

Elisabeth précise aux participants qu'un bulletin leur a été remis en début de séance contenant la liste des candidats au nouveau comité directeur. 3 personnes ne faisant pas partie de l'ancien comité désirent y participer : Marc RICQ (Salon de Provence), Christine LLORENS (Châteaurenard), Jacqueline CAZALS (Marignane). Les candidats se présentent et exposent leur motivation pour intégrer le comité.

Il est procédé au vote par une élection à un tour à bulletin secret au scrutin majoritaire plurinominal.

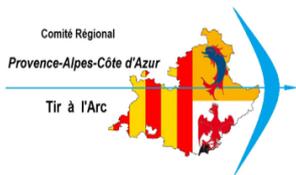
Résultats : Les candidats ont recueilli 78 voix sur 78, sauf 1 : 74 voix sur 78.

Tous les candidats sont donc élus à la majorité absolue.

Le nouveau comité directeur du CD13 est donc composé de 10 membres :

E GERARDIN
H GRANVEAUX
C.HENRY
A.KORCHIA
M.PARPILLON
PH.LLORENS
JC.PELLEN
C.LLORENS
M.RICQ
J.CAZALS

5) Nomination du représentant du CD 13 à l'AG de la FFTA :



Les statuts précisent que le CD13 doit être représenté à l'AG de la FFTA. Celle-ci a lieu le samedi 25 mars 2017 à l'INSEP. Cette nomination doit intervenir au cours d'une élection en AG. Il faut désigner le représentant et son suppléant en cas d'empêchement. Une candidate s'est présentée : Annie .KORCHIA (Les Pennes Mirabeau). Il est demandé à l'AG de prendre en compte la candidature de Philippe LLORENS (Châteaurenard) en tant que suppléant.

La désignation du représentant du CD 13 et de son suppléant à l'AG de la FFTA est soumise au vote à un tour à bulletin secret, au scrutin majoritaire.

Résultats : 78 voix pour.

Annie KORCHIA est donc élue à l'unanimité des votants. Elle représentera donc le CD13 à l'AG de la FFTA le 25/03/2017 à Paris. Philippe LLORENS est désigné comme suppléant.

6) Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'année 2017 :

Il est fait appel aux volontaires pour effectuer cette tâche pour l'année 2017.

- Sont désignés : Claude HUSS (Fos sur Mer) et Odette TAMISIER (Les Pennes Mirabeau).
- Suppléante : Monique ROBERT (Fos sur Mer)

7) Projet sportif pour les 4 ans à venir :

Elisabeth expose le projet sportif du CD13 pour les 4 années à venir :

- 1) Pérennisations des actions engagées envers les clubs et mise en place de compétitions pour les débutants : fin juin Phocéens
- 2) Création d'un centre départemental de tir à l'arc des Bouches-du-Rhône
L'idée est de trouver un partenariat avec une Commune plutôt qu'un club, pour une mise à disposition de salles de stages ou de réunions, le stockage des cibles 3D et du matériel du CD13.
En échange, le CD13 proposerait la mise à disposition de Jean pour des activités périscolaires ou en centres aérés.
- 3) Actions vers les disciplines de parcours :
3 idées directrices : - Organiser des découvertes envers les jeunes
 - Créer des modules de formation spécifiques
 - Archers de parcours performants (jeunes) - ETD - Les intégrer aux jeunes archers de cibles.

Elle précise qu'aucune personne de ces disciplines de parcours n'est venue en aide aux CD13. Or, ces actions ne pourront être mises en place qu'avec l'aide de ces clubs. Un appel sera donc effectué vers ceux-ci.



8) Budget prévisionnel année 2017: (joint au PV)

Christophe précise que pour l'AG de février, les comptes ont été clôturés au 31/12/2016. Désormais, les comptes pourraient être établis en année sportive et non plus en année civile. Cette décision est adoptée à l'unanimité des participants à l'AG. Le budget 2017 soumis est donc un prévisionnel sur 9 mois

Aucune question sur le budget prévisionnel n'est intervenue.

9) Questions diverses :

- Stage découverte de parcours pour 2017 : Un parcours découverte sera organisé sur un concours prévu au calendrier en mars 2017.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures 15.

Les membres présents sont invités au pot de l'amitié en clôture de l'AG.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

La Secrétaire

La Présidente

Annie KORCHIA

Elisabeth GERARDIN

Comité Départemental 13
Tir à l'arc
4, lotissement les Vignerolles
13330 PELISSANNE